



Les finances

Une marge de manoeuvre toujours limitée

La Communauté a voté trois budgets.

1. Le budget général

Fonctionnement
2 500 000 Euros

Investissement
6 200 000 Euros

2. Le budget économie

Fonctionnement
1 080 000 Euros

Investissement
4 050 000 Euros

3. Le budget SPANC

Fonctionnement
90 000 Euros

Total
14 000 000 Euros

Quatorze millions d'Euros ! C'est un chiffre important qui va peut être vous laisser penser que la Communauté possède de solides moyens.

Bien entendu, il n'en est rien et il faut examiner ces chiffres dans le détail.

Le fonctionnement est largement hypothéqué par les dépenses obligatoires (personnel, piscine, dépenses de la collecte et du traitement des ordures ménagères, etc...)

L'investissement concerne les gros projets en cours :

- Maison Maria Casares
900 000 Euros
- Centre d'Abzac
4 500 000 Euros

- Zones d'activités
1 000 000 Euros

- Maison de l'emploi
1 500 000 Euros.

Les dépenses liées à ces investissements sont équilibrées par des subventions, de l'autofinancement encore insuffisant et par des emprunts.

Deux objectifs sont poursuivis :
1. Développer le territoire
2. Équilibrer la dette annuelle générée par les remboursements d'emprunts avec les loyers encaissés

Examen à la loupe :

Notre situation budgétaire entre 2003 et 2005 a été examinée par les services de la Trésorerie de la Charente.

Quelques remarques importantes ont été formulées :

- Faible capacité à dégager une marge pour investir (situation récurrente)
- Diminution des recettes de fonctionnement :

- * Stagnation des ressources fiscales
- * Baisse des dotations de l'état.
- * Fonds de roulement trop modeste
- * Endettement faible mais mobilisation d'emprunts nouveaux importante.
- * Faible taux d'imposition.

L'étude montre la fragilité de la structure et la faible marge de manoeuvre dont dispose les élus. La situation de 2006 a corrigé cette tendance sans toutefois l'inverser.

Pour développer notre activité et augmenter notre budget, il

nous faut, si on ne veut pas toucher aux impôts, augmenter notre richesse fiscale. Pour cela, il faut de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises.

Les recettes fiscales

Elles s'élèvent à **773 885 Euros.**

La Communauté perçoit une fiscalité dite « additionnelle ». Elle figure dans votre feuille d'impôts à côté de celle du Département et de celle de la Région.

Les taux sont modestes comparés à la moyenne départementale :

- Taxe d'habitation 1,01
- Taxe foncière 8,25
- Taxe foncière bâtie 2,45
- Taxe professionnelle 1,62

La Communauté perçoit en plus une taxe professionnelle propre, engendrée par les entreprises installées sur ses zones.

Le taux est de 9,45 %.

Les recettes enregistrées par cette taxe sont passées de 144 500 Euros en 2005 à 206 577 en 2006.



Le puits de chez Mcaill au Bouchage rénové dans le cadre du programme petit patrimoine